



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

action sociale

Question écrite n° 100605

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales sur les propositions exprimées par l'Assemblée des départements de France dans son rapport intitulé « L'avenir des politiques sociales des départements ». Le rapporteur préconise de réformer et de confier au seul département la conduite des actions éducatives en milieu ouvert (AEMO) et des actions éducatives à domicile (AED). Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100605

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : Aménagement du territoire, ruralité et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 novembre 2016](#), page 9320

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)